



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 14 octobre 2022

Tensions d'approvisionnement en carburant : nouvelles mesures applicables et point de situation en Haute-Saône au 14 octobre 2022

La Haute-Saône connaît toujours des difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers et carburants ce 14 octobre. 35 stations services sur 62 sont actuellement en rupture totale d'approvisionnement, et 10 autres en rupture partielle sur au moins un carburant.

Dans ce contexte, il est rappelé que la vente et l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients type jerrican sont interdits dans tout le département.

A titre dérogatoire, par arrêté préfectoral de ce jour, Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, autorise les professionnels relevant des secteurs des travaux publics, du bâtiment, des travaux forestiers et agricoles, à avoir recours à ce type d'approvisionnement, les professionnels concernés devant être en mesure de présenter un justificatif (KBIS, carte professionnelle, véhicule sérigraphié, etc.).

La liste actualisée des stations-services pouvant accorder un accès prioritaire dédié aux véhicules des services d'urgence, de transports sanitaires, des personnels soignants et d'aide à domicile est la suivante :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - Casino / ARC-LES-GRAY | - Casino / LUXEUIL-LES-BAINS |
| - Intermarché / DAMPIERRE-SUR-SALON | - Intermarché / MARNAY |
| - Intermarché / GY | - Intermarché / NAVENNE |
| - Super U / HÉRICOURT | - Cora / VESOUL |
| - Intermarché / JUSSEY | - Station U / VESOUL |
| - Intermarché / LURE | - Intermarché la Vaugine / VESOUL |

Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, appelle au civisme, en particulier dans ces stations qui accueillent prioritairement des professionnels dont l'activité est indispensable



**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

à la prise en charge urgente ou sanitaire et à l'accompagnement des populations les plus fragiles.

Il est rappelé à chacun de ne pas procéder à des stockages préventifs qui ont pour seul effet d'accroître les tensions sur la disponibilité du carburant et de mettre en difficulté les professions prioritaires et les secteurs sous tension.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70 